



FAITS SAILLANTS

Au cours des 50 dernières années, bon nombre de maladies infectieuses, autrefois fréquentes au Canada, ont été virtuellement éliminées. De 1931 à 1981, l'espérance de vie à la naissance est passée de 60 à 72 ans pour les hommes et de 62 à presque 79 ans pour les femmes. Dans la même période, les taux de mortalité infantile ont régressé de 85 pour 1,000 naissances vivantes à seulement 9.6.

A mesure que le Canada s'est acheminé vers l'assurance publique des services de soins de santé, la mortalité a fléchi. En 1982, les principales causes de décès étaient les maladies cardio-vasculaires (46 %), le cancer (26 %) et les accidents (5 %).

Une nouvelle mesure législative intitulée: Loi sur la santé au Canada, adoptée en avril 1984, consolidait les lois précédentes sur l'assurance-hospitalisation et l'assurance-maladie, autorisait le gouvernement fédéral à continuer de transférer aux provinces des sommes pour les soins de santé et intégrait les dispositions concernant les services complémentaires de santé de la Loi de 1977 sur le financement des programmes établis. La nouvelle loi spécifie que la valeur monétaire de la surfacturation de la part des médecins dans une province ou l'autre et les frais imposés aux clients des hôpitaux seront déduits des contributions fédérales.